



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
20 Rue Vignon – 75009 PARIS**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Commission exécutive nationale  
mardi 22, mercredi 23 janvier 2013**

La commission exécutive nationale de la FGR-FP réunie les 22 et 23 janvier 2013 :

- rappelle que le rôle de l'État est essentiel dans le cadre d'une politique qui doit toujours privilégier l'intérêt général face aux intérêts et aux égoïsmes particuliers.
- condamne toutes les formes de politique d'austérité compte tenu des conséquences désastreuses qu'elles ont tant au niveau social qu'au niveau économique.
- réclame pour 2013 une revalorisation substantielle des pensions et retraites allant au-delà de la simple prise en compte de l'inflation afin de faire face aux charges qui pèsent sur les retraités (dépenses contraintes, contribution de solidarité de 0,3%, ...).
- rappelle, après la publication du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites du 19 décembre, que, loin d'être d'abord un problème démographique, la question du financement des retraites relève de choix économiques en matière d'emploi, de qualification et de niveau de salaire mais aussi de répartition des richesses.
- dénonce, concernant le Pacte de Compétitivité, la réduction de 10 milliards qui affaiblira les services publics et la hausse de TVA qui amputera le pouvoir d'achat.
- est vigilante sur la mise en œuvre des engagements du pacte de confiance pour l'hôpital et du pacte territoire-santé
- estime largement insuffisants les résultats de la négociation sur les dépassements d'honoraires et rappelle que, dans un système où les recettes de la Sécurité Sociale relèvent de la solidarité, il n'est pas possible de laisser toute liberté de tarifs à ceux qui décident et engagent les dépenses de santé.
- rappelle que la prise en charge de la perte d'autonomie doit être assurée par la solidarité nationale au sein de la Sécurité sociale et financée par une cotisation progressive et universelle basée sur la totalité des revenus et non par une taxation spécifique des seuls salariés et retraités.

Tenant compte de ses mandats de congrès, elle soutient l'action du 31 janvier dans la Fonction Publique pour la promotion des services publics et la défense de la Fonction Publique.

Elle appelle à développer, dès maintenant, l'action unitaire des retraités pour le maintien et le rattrapage de leur pouvoir d'achat.